

Suivi et gestion de la collecte et des justificatifs sur « Mon compte »

1. Se connecter sur son compte

www.atemax.fr



2. Suivi des demandes en cours

- Permet de suivre l'un des 3 statuts suivants :
- À planifier : demande enregistrée (mail de confirmation reçu)
- Planifié : demande intégrée dans une tournée du lendemain
- Collecté : animal enlevé

Nb : Une fois l'enlèvement effectué et le bordereau généré, la commande est automatiquement retirée de la rubrique

- En cas de non-enlèvement, réception d'un SMS indiquant s'il y a lieu de repasser la commande.

3. Historique factures pour demandes non prise en charge par les cotisations ATM et Service Public de l'Equarrissage (France AgriMer) :

- Demande de duplicita

4. Historique des collectes :

- Recherche d'une collecte par date ou par n° de boucle de l'animal
- Bordereaux d'enlèvement ou relevé
 - Envoi automatique par mail quelques jours après l'enlèvement
 - Demande de duplicita en ligne

Comment créer un compte sur atemax.fr ?

- Sur la page d'accueil www.atemax.fr > "Nouveau client"
- Si vous êtes éleveur vous devez appeler le standard au 0825 771 281 (20 cts d'euros / min. Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h et 14h - 17h00)



Mai 2025_ATEMAX

Service d'équarrissage Atemax

Enlèvements d'animaux morts

Guide pratique



ATEMAX
BY AKIOLIS

Préparation de la demande

Informations nécessaires pour passer une demande :

- Numéro EDE (cheptel) ou numéro de client.
- Coordonnées (téléphone portable pour alertes SMS, email pour les bordereaux).
- Détails sur les animaux : numéro d'identification (ruminants) ou n° SIRE (équidés), type, poids ou quantité.

Conditions spécifiques :

- Gros animaux :
 - Si autopsie à la ferme, le vétérinaire doit impérativement recoudre l'animal avant l'enlèvement
- Petits animaux :
 - Stockage en froid négatif (congélateur)
 - Collecte en bac d'équarrissage (élevage ou enlèvement régulier) ou sac biodégradable résistant

Délai d'enlèvement : **2 jours francs**

2 jours ouvrés après la prise en compte de la demande.

Ajustement possible du délai en cas de conditions particulières (neige, verglas, surmortalité liée à une crise sanitaire ou une canicule).

Calcul des 2 jours francs sur une semaine type sans jour férié

| Jour et heure de la demande | Jour de prise en compte de la demande | Calcul du délai | |
|--------------------------------------|---------------------------------------|---|---------------------------------------|
| | | 1 ^{er} jour de collecte possible | Date limite de collecte |
| Lundi jusqu'à 18h | Lundi | Mardi | Au plus tard mercredi |
| Entre lundi 18h et mardi 18h | Mardi | Mercredi | Au plus tard jeudi |
| Entre mardi 18h et mercredi 18h | Mercredi | Jeudi | Au plus tard vendredi |
| Entre mercredi 18h et jeudi 18h | Jeudi | Vendredi | Au plus tard lundi |
| Entre jeudi 18h et vendredi 18h | Vendredi | Lundi | Au plus tard mardi |
| Vendredi après 18h, samedi, dimanche | Lundi | Lundi | Lundi ou mardi, au plus tard mercredi |

Comment passer votre commande ?

Vous avez **accès à internet** ou disposez d'un smartphone ?



Optez pour l'autonomie grâce à notre plateforme en ligne et mobile :

- Disponible 24h/24 et 7j/7
- Accès gratuit
- Simplicité et rapidité
- Des services complémentaires (demande d'autopsie par le GDS de votre département, commande de panneaux signalisation, demandes de justificatifs pour vos contrôles..)
- Possibilité d'annulation des demandes non planifiées

Site internet www.atemax.fr



Humanité Sécurité Efficacité Simplicité

Appli Atemax,
téléchargeable
sur App Store / Play Store



Vous **n'avez pas internet** ou vous avez une **demande spécifique** ?



Service clients :

Du lundi au vendredi
De 8h à 12h et de
14h à 17h :

Tél : **0 825 771 281**
(20 cts d'euro/ min.)

Contact@atemax.fr

Qu'est-ce qu'une demande spécifique ?

- Nouveau dans l'élevage
- Précisions sur la collecte en cours (information incomplète lors de la demande)
- Paiement par chèque, prélèvement ou virement
- Besoin d'informations non disponibles en ligne
- Demande d'enlèvement de plus de 2 tonnes
- Problèmes sanitaires (euthanasies, zoonoses) ou accidents d'élevage (incendie, étouffement, etc.)
- Demandes régulières de collecte C1/C2

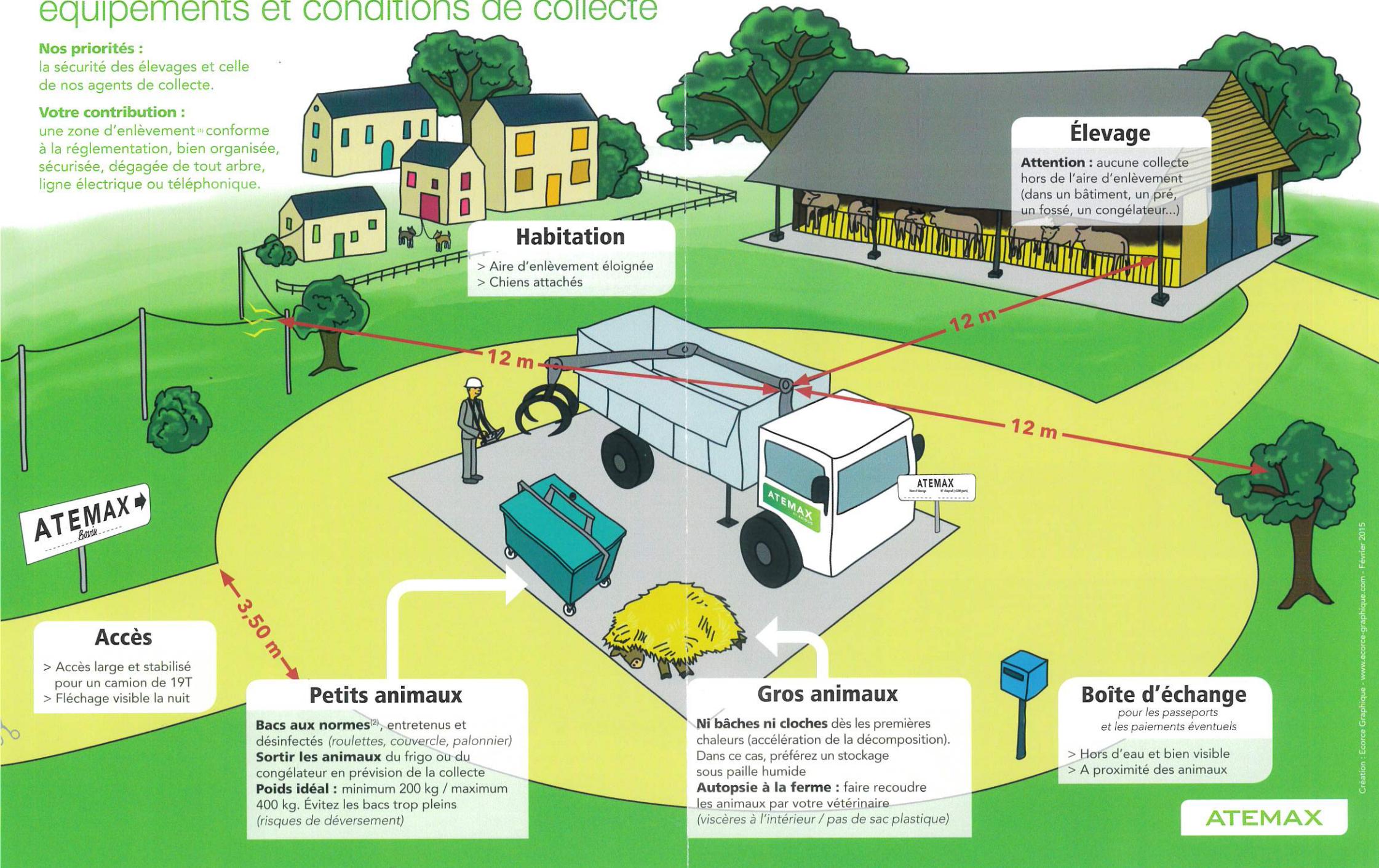
Sécurité en élevage : équipements et conditions de collecte

Nos priorités :

la sécurité des élevages et celle de nos agents de collecte.

Votre contribution :

une zone d'enlèvement⁽¹⁾ conforme à la réglementation, bien organisée, sécurisée, dégagée de tout arbre, ligne électrique ou téléphonique.



Bonnes pratiques

| Espèce | Stockage en bac d'équarrissage | Stockage en sacs biodégradables | Documents à laisser dans la boîte d'échange / ou support hermétique |
|---|---------------------------------------|--|--|
| Équidés | ✗ | ✗ | Livret SIRE Le cas échéant attestation de paiement IFCE ou chèque bancaire. |
| Bovins | ✗ | ✗ | Passeports |
| Ovins & caprins | ✓ | ✗ | - |
| Porcs | ✓ | ✗ | - |
| Volaille | ✓ | ✓ | - |
| Animaux sauvages | ✓ (selon taille) | ✓ | - |
| Autres (animaux de fourrière, animalerie, zoos..) | ✓ (selon taille) | ✓ | - |

Engagements mutuels



Atemax

- Respecte les normes sanitaires et environnementales en vigueur
- Optimise ses tournées pour limiter les coûts et assure un service de qualité
- Confirme les enlèvements par SMS
- Prévient les éleveurs des imprévus (actualités générales et spécifiques aux zones de collecte)

Usager

- Passe sa demande rapidement
- Prépare les informations nécessaires (identification de l'animal, lieu d'enlèvement)
- Protège les animaux morts de la dégradation par des solutions adaptées (ombrage, paillage, etc.)
- Assure la conformité et l'entretien (nettoyage/ désinfection) de l'aire d'enlèvement

Conditions de collecte et biosécurité

J-1

Réception d'un SMS pour confirmer la collecte.

Jour de l'enlèvement

Horaire de passage

Fluctuant pour optimiser la tournée (à partir de 6h, voire 5h en été).

Présence du propriétaire de l'animal

Non obligatoire si animal accessible et demande d'enlèvement complète.

Aménagement de l'aire d'enlèvement

- Aire stabilisée (200 m²), bétonnée, propre et désinfectée, éloignée des habitations.
- Accès dégagé pour un camion de 19/26 tonnes (largeur de passage : 3,50 m).
- Enlèvements hors des bâtiments, congélateurs ou fossés.
- Signalisation de l'aire : Panneaux « Atemax » (commande gratuite en ligne pour enlèvements réguliers sur Atemax.fr).

Face recto du panneau : accès



Indiquer* le type d'élevage
(Porc, Bovin, Volaille...)
s'il y a plusieurs ateliers à identifier

Face verso du panneau : identification



Indiquer* votre nom d'élevage
Indiquer* votre numéro de cheptel
(+ indicatif de marquage en porc le cas échéant)

Hygiène et sécurité

- Nettoyage et désinfection quotidienne des véhicules et équipements d'Atemax
- Interdiction à l'agent de collecte de toucher l'animal
- Absence de corps étrangers sur l'aire (plastique, bois, cordes ou ficelles, crochets métalliques...)
- Utilisation de sacs biodégradables (pas de sac plastique ni de big bag)